

# COMPTES RENDUS de SÉANCES du CONSEIL MUNICIPAL

## Séance du mercredi 19 mars 2014

Les membres du Conseil municipal sont présents à l'exception de :

- Michel CORSINI qui a donné procuration à Jean-Marie BERCHON
- Yves PÉRÉ qui a donné procuration à Jean-Marc LADESBIE
- Mme MOURÉ

Secrétaire de séance : M. GRACIAA

### **1 - Compte administratif, compte de gestion, affectation résultat des budgets communal, eau, assainissement, locaux commerciaux et camp de tourisme.**

- a) **Compte administratif Communal** : L'excédent global est de 50.985,94 €, ramené à 53725,94€ compte tenu des restes à réaliser.
- b) **Compte administratif de l'eau** : L'excédent global est de 18.155,62 €
- c) **Compte administratif de l'assainissement** : L'excédent global est de 23.422,71.
- d) **Compte administratif du camp de tourisme** : L'excédent global est de 157,80
- e) **Compte administratif des Locaux commerciaux** : Un déficit global de 573,16 € qui sera reporté sur l'exercice 2014

A l'unanimité, les différents comptes administratifs sont votés. Il en va de même, pour le Compte de Gestion présenté par le Trésorier. Les Conseillers Municipaux acceptent unanimement l'affectation du résultat.

### **2 – Personnel communal-Promotion interne :**

Pour tenir compte de l'évolution des postes de travail, le Conseil décide de transformer le poste d'agent spécialisé de 1<sup>er</sup> classe des écoles maternelles en un poste d'agent spécialisé principal de 2<sup>ème</sup> classe des écoles maternelles.

### **3 – Entretien des installations de la Station d'épuration et des postes de relevage :**

Le Conseil municipal décide de signer un contrat d'entretien avec la Sté SEIHE.

### **4 – Déclaration d'intention d'aliéner :**

Suite à un projet de vente de maison individuelle, d'une part et d'une grange d'autre part, le Conseil déclare qu'il n'a pas l'intention d'aliéner ces biens.